## Fédération Tunisienne de Football

PV N°2

Saison Sportive 2018/2019

# Commission Nationale de Discipline et de Fair - Play Réunion du Vendredi 08 Mars 2019 ouverte à 15h00 Sous la présidence de M. Mohamed Ali Gherib

Membres Présents: MM –Wajdi Mhiri - Sami Slim.

### $\underline{\mathbf{J}}$

Joueurs expulsés lors des renc	ontres 1/16ème de fii	nale de la cou	pe de Tunisie des Jeunes du 17	7/02/2019 sont suspen	dus pour :
		Eli	ites		
- ISSAM Mabrouk	Lic N° 980215006 (ASA): Un (01) match ferme: 2 <sup>ème</sup> Avertissement.				
- EL FKI Mokhles	Lic N° 990503025 (OCK): Un (01) match ferme: 2ème Avertissement.				
		Jun	iors		
- YOUSSEF Seifeddine	Lic N° 01010603		Deux (02) matchs fermes : P	ropos injurieux enve	ers arbitre.
			dets		
- HIZI Wissem	Lic N° 030414017 (ASK): Un (01) match ferme: 2 eme Avertissement.				
- LTIFI Yassine	Lic N° 030920008 (OCK): Un (01) match ferme: 2 <sup>ème</sup> Avertissement.				
- CHIHA Mahdi	Lic N° 020330026 (CAS): Deux (02) matchs fermes: Menace verbale envers arbitre.				
- CHELBI Firas	Lic N° 020213010 (SRS) : Six (06) matchs fermes :Geste Obscène envers public.				
- BOUAONI Souhail Lic N° 030606001 (ESM) : Quatre (04) matchs fermes :Coup volontaire envers					
adversaire n'entrainant pas de blessure.					
- BEN ALAYA Firas Lic N° 031215001 (CSD): Huit (08) matchs fermes :Bousculade volontaire et tentative					
d'agression envers arbitre.					
Minimes Pemer					
- BOUZIDI Mohamed Iyed Lic N° 050524002 (ASK): Un (01) match ferme: 2 eme Avertissement.					
- SALMI Amenallah Lic N°050430003 (ASOE) : Un (01) match ferme: 2 eme Avertissement.					
- LTAIEF Koussay Lic N°041118003 (USMO): Un (01) match ferme: 2 <sup>ème</sup> Avertissement.					
- MSALLEM Med El HEDI Lic N°050621003 (ASM) : Un (01) match ferme: 2 <sup>ème</sup> Avertissement. - LEKMOUCH Salaheddine Lic N°050214005 (ESJB) : Quatre (04) matchs fermes :Coup volontaire envers					
		(ESJB) : C	Quatre (04) matchs fermes :Co	oup volontaire enver	S
adversaire n'entrainant pas o					
- DHEYAF Med Amine Lic N°051218002 (ESJB) : Quatre (04) matchs fermes :Coup volontaire envers					
adversaire n'entrainant pas d					
Joueur expulsé lors des rencont	res 1/16ème de final			2/2019 sont suspendu	s pour :
-TAHARI Naaim LN°000107130 COT Proposition de radiation: Agression physique envers arbitre					
-TAHARI Naaim	LN°000107130	COT	Proposition de radiation: Ag	gression physique er	ivers arbitres
*Joueuses averties lors des rencontres 1/4 de finale de la coupe de Tunisie des séniors du 24/02/2019 (Football Féminin):					
-EL ARBI Houda	LN°880811001	(UST)	-TEBEI Cheima	LN°920101001	(UST)
-HAMMAMI Ameni	LN°950729001	(UST)	-KHARDANI Zina	LN°840825001	(UST)
-MAHFOUDH Dekra	LN°920523001	(UST)	-KHAZRI Cheima	LN°950613001	(ASBH)
-ABBASSI Cheima	LN°930604001	(ASBH)	-KIDD Nesrine	LN°001013001	(ASFG)
- MASSOUD Wafa	LN°941024001	(ASFG)	-MANSOURI Ikbal	LN°001211003	(TSG)
-FERJANI Dorsaf	LN°020619001	(TSG)	-BOUGUERRA Norchan	LN°940816001	(ASFSO)
Joueuses expulsées lors de la rencontre 1/4 de finale de la coupe de Tunisie ASFA/ASSbiba du 03/03/2019 sont suspendues					
pour (Football Féminin):			¥		
		- An	iore		

# p

LN°990725002 -SOULA Hazar

:Un (01) match ferme de suspension pour somme d'avertissement et **ASFS** Proposition de radiation pour agression physique envers arbitres.

:Proposition de radiation: Agression physique envers arbitres. **ASFS** LN°961106001

-ABOUDA Nour Houda

Proposition de radiation: Agression physique envers arbitres. -ROUIS Roudayna LN°950605001

#### Entraineurs expulsés:

- M. OUERFELLI Sami Licence N°781003013 entraineur (Staff Technique) de l'équipe des juniors du Club Africain expulsé lors de la rencontre USMO/CA coupe de Tunisie des juniors du 17/02/2019 pour conduite inconvenante envers arbitre entrainant l'exclusion du banc de touche a été condamné à quatre (04) matchs d'interdiction de banc à compter du 08/03/2019 et une amende de trois cent dinars (300DT) et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau E paragraphe 1 du code disciplinaire.
- M. BAATI Foued Licence N°880613021 entraineur (Staff Technique) de l'équipe des cadets de l'Océan Club Kerkennah expulsé lors de la rencontre OCK/OB coupe de Tunisie des cadets du 17/02/2019 pour conduite inconvenante envers arbitre a été condamné à quatre (04) matchs d'interdiction de banc à compter du 08/03/2019 et une amende de trois cent dinars (300DT) et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau E paragraphe 1 du code disciplinaire.

### Publics signalés :

Rencontre MM/SRS des Juniors du 17/02/2019:

Une amende de quatre cent dinars (400DT) est infligée au club de Mouloudiet Manouba pour envahissement de terrain par son public et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 5 du code disciplinaire.

Rencontre COT/EST des Juniors du 24/02/2019:

Une amende de quatre cent dinars (400DT) est infligée au Club Olympique des Transports pour envahissement de terrain par son public et ce conformément aux dispositions de l'article 44 Tableau G paragraphe 5 du code disciplinaire.

Séance levée à 16h30

Le Président de la CNDF

Mohamed Ali Gherib

The second secon

Le Rapporteur de la CNDF

Mohamed Salah Fathallah